



Comité de gestion des membres en situation particulière

Ce comité a débuté en mars 2018 afin de trouver des solutions pour les membres qui sont en situation particulière. Ce comité est composé de M. Mathieu Sauvageau et d'un directeur syndical, M. Gaétan Boulianne, et la partie patronale est représentée par Mme Maryse Alie et M. Gilles Duinat.

L'objectif de cette table de travail est de trouver des solutions pour les membres qui sont en situation particulière et qui ne peuvent plus occuper leur emploi d'origine dû à des limitations fonctionnelles permanentes.

Ils sont actuellement plus de 70 membres dans cette situation qui sont toujours en attente de se voir offrir un emploi qui correspond à leur nouvelle réalité. Force est de constater que ces membres n'ont pas beaucoup d'options d'emploi et l'accompagnement de ceux-ci laisse à désirer... Nous avons tenté de rectifier ces lacunes dans le respect et la dignité et ainsi redonner aux unités les policiers aptes à occuper la fonction.

Les travaux sont terminés et les présentations ont été faites au Comité paritaire et conjoint. Nous sommes dans l'attente de la signature de l'entente par ce comité qui devrait avoir lieu en septembre 2019. Les rencontres explicatives aux membres concernés devraient avoir lieu en octobre 2019.

Mathieu Sauvageau
Vice-président aux Ressources humaines